

Bulletin
édité par le Syndicat
national des Travailleurs
de la
Recherche Scientifique
(S.N.T.R.S.-C.G.T.)

ISSN 0180-5398

CP 50050

Directeur de la publication
Jean OMNES
25, rue de Chevreuse
91400 ORSAY

N° 3 2 2
SEPTEMBRE
1 9 9 5



Le CNRS et les personnels sont en grand danger.

Agissons dans l'unité !

La situation des laboratoires et des personnels du CNRS est grave. Le budget 1996 en préparation ne semble pas de nature à améliorer les choses, bien au contraire !

Baisse des moyens des laboratoires et services, poursuite du gel des postes et suppressions d'emplois : c'est ce que nous promettent nos gouvernants.

Face à une telle politique de bradage de la recherche publique, il est indispensable d'élire au Conseil d'Administration des représentants intangibles face à l'administration et aux pouvoirs publics.

L'action unie de tous les chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs est seule de nature à empêcher le déclin de la recherche que le pouvoir a programmé.

C'est le sens de notre proposition de rencontre entre les syndicats de notre secteur. Nous devons tout mettre en oeuvre, par delà les différences, pour empêcher la mise en oeuvre d'une telle politique et imposer, au contraire, une politique de développement de la recherche et de l'emploi scientifique.

Elections au Conseil d'Administration du CNRS

***Votez pour la Liste CGT
présentée par le SNTRS-CGT !***

***Le matériel électoral est acheminé à partir du 22 septembre 1995
et la date limite de réception des votes est fixée au 28 octobre 1995.***

C'est l'avenir du CNRS

et de la recherche publique qui sont cause aujourd'hui !

Dans la recherche publique, le gouvernement tente d'opérer un désengagement financier de l'Etat. Il répond ainsi aux injonctions de l'Union Européenne qui veut imposer une réduction des déficits budgétaires. Ce qui ne peut qu'accentuer la tendance à la diminution des effectifs de fonctionnaires titulaires et à peser sur les salaires.

Dans notre secteur cette politique conduirait au financement d'une part croissante des recherches et même d'une partie de la masse salariale sur des ressources propres de l'organisme.

Ce désengagement s'accompagne d'une volonté accrue de mettre tout le potentiel de recherche publique à disposition des intérêts économiques et de la compétitivité des entreprises. Les restrictions budgétaires apparaissent comme un outil de pilotage au service de cette politique.

Le gouvernement veut imposer "ses" objectifs.

Dans la logique de la politique des "schémas stratégiques", du "tout programme", initiée par la "consultation Fillon", à travers la contractualisation des EPST, le gouvernement veut imposer sa politique et ses objectifs en ne finançant que la mise en oeuvre des orientations définies par ses experts. Il le fait en poussant les laboratoires à la course aux contrats. Le déblocage de 10 milliards de francs (équivalent du budget total du CNRS) pour le projet PALEN (simulateur d'essais nucléaires) montre quelles sont les priorités du pouvoir. Elles n'ont, comme on le voit, rien de "social".

La "Coordination des Sciences du Vivant avec ses 14 programmes prioritaires dotés chacun d'un comité d'experts, les nouveaux contrats quadriennaux tripartites Ministère-Université-CNRS, la transformation des Unités Propres (UPR) en Unités Mixtes de Recherche (UMR), la désassociation des Unités de Recherche Associées (URA) ou leur transformation en Unités Propres de Recherche de l'Enseignement Supérieur-Associées (UPRES-A), le projet de transformation de l'INIST en Etablissement Public à caractère industriel et

Commercial (EPIC) et du campus de Jussieu en Groupement d'Intérêt Public (GIP), sont des éléments d'un dispositif qui concerne, à court ou moyen terme, toutes les unités propres ou associées du CNRS et, bien entendu les chercheurs et les ITA qui y sont affectés, par les conséquences d'une telle politique sur leurs conditions de travail et de vie.

Un CNRS dénaturé

On s'achemine ainsi vers une véritable dénaturation du CNRS par la transformation radicale de son organisation, de ses structures, en instaurant une instabilité systématique et permanente, incompatible avec une activité de recherche efficace.

L'expérimentation de méthodes de gestion du personnel, calquées sur celles qui sévissent dans les entreprises privées, comme le "management", l'entretien annuel d'activité ITA et l'entretien approfondi chercheur, est le prélude à la mise en place d'une politique de redéploiement interne des personnels, en fonction des programmes dits prioritaires et de mobilité plus forte vers l'enseignement supérieur.

Les élus du SNTRS-CGT au Conseil d'Administration, comme dans toutes les instances, agiront pour préserver l'originalité de l'organisme CNRS : des unités, des laboratoires dotés de personnels et de moyens financiers stables. Ils agiront, avec vous, pour l'arrêt de la politique actuelle de contractualisation et de privatisation de la recherche.

Pour progresser, la recherche publique a besoin d'un financement stable et de haut niveau, assuré par l'Etat, qui garantisse son indépendance vis-à-vis des groupes de pression industriels ou financiers, entre autres.

Pour que le CNRS reste un véritable service public de Recherche,

L'État doit verser 1,5 milliards F
qu'il doit au CNRS !

Non à la récession
de la recherche

Levée du gel
des postes

Annulation
des suppressions de postes

Non à l'étranglement
financier du CNRS

Non à la précarisation
des équipes et des personnels

Création massive
de postes de titulaires

Non à la restructuration-dénaturation du CNRS

Arrêt de toute contractualisation

Votez pour la liste CGT présentée par le SNTRS-CGT

- CHOISY Joël Assistant Ingénieur, Physique, Grenoble
- KERGOAT Danièle Directeur de Recherche, Sociologie, Paris
- ROSEMBERG Christine Ingénieur d'Etudes, Informatique, Toulouse
- OLLIVIER François Chargé de Recherche, Mathématiques, Palaiseau

En votant pour la liste du SNTRS-CGT, vous apportez
votre soutien à un syndicalisme CGT rassembleur, indépendant,
démocratique et unitaire au CNRS.

ATTENTION: ne vous trompez pas de bulletin de vote, utilisez bien celui du SNTRS-CGT.
L'administration a censuré notre bulletin de vote en le réduisant à "Liste présentée par le SNTRS-CGT".
Nous nous réservons le droit de donner toutes les suites juridiques à ce méfait.
Si le bulletin de vote du SNTRS-CGT manque dans votre enveloppe, vous devez le réclamer
par FAX à M.ROUQUIÉ, Président de la Commission Electorale, au (1) 44 96 43 89.
Date limite de vote 28 octobre.

**MONSIEUR
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
A UNE PENSÉE POUR LES ITA ...
ET ANNONCE UNE PÉRIODE DE
VACHES MAIGRES POUR LE
RECRUTEMENT DE CHERCHEURS**

Dans son intervention, au long des pages du "Journal du CNRS", le directeur général reconnaît implicitement le statut de "laissés pour compte" des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs et ne propose rien d'autre que d'accepter les choix gouvernementaux.

Les ITA ignorés

Pour ce qui concerne la situation des ITA, il renvoie à la "Mission Costes" qui, rappelons-le, a pour objectif essentiel de faire "*l'analyse critique de l'existant (le potentiel ITA) par discipline, évaluation des besoins et tendances pour (les) disciplines, comparaison de l'existant et des besoins, examen des modalités de gestion des ITA*" (lettre de mission du DG).

Toujours dans ce "Journal" le Directeur Général indique "*qu'au bout du compte on devra toujours être réaliste, c'est-à-dire s'en tenir strictement à la masse budgétaire qui aura été négociée*". Comprenez bien : négociée entre la direction du CNRS et le Ministère.

Etre réaliste, mais de quel réalisme nous parle-t-il ? Veut-il nous faire accepter la réduction plus importante encore des effectifs ITA ? et des redéploiements pour compenser les suppressions de postes ?

Car aujourd'hui, au CNRS, la réalité c'est le gel et les suppressions de postes ITA, la non reconnaissance des qualifications, le redéploiement des postes, le quasi blocage des carrières, la baisse des recrutements chercheurs et un "trou" toujours béant dans le budget du CNRS. Une réalité insupportable pour la très grande majorité des personnels.

Au moment où Monsieur le Directeur Général nous tient ce discours, nous apprenons selon certaines sources, non démenties à ce jour, que les postes ITA, gelés en 1995, seraient tous supprimés au budget 1996.

Ce qui constituerait une nouvelle aggravation de la situation des laboratoires et services, où les charges de travail des personnels se feraient encore plus lourdes.

Cela ralentirait encore un peu plus les carrières des ITA. Alors que, déjà, elles sont à la limite de l'indigence.

**Une situation détériorée pour les
chercheurs**

Le DG, dans le "Journal du CNRS", a été on ne peut plus clair : "*Il n'est pas évident que le taux de recrutement de chercheurs puisse être maintenu à 3%*", chiffre dont il prétend "*ne pas savoir pourquoi il était devenu sacro-saint, quasi intouchable*". Rappelons qu'il s'agit du taux de recrutement annuel permettant le renouvellement des chercheurs.

Il ne s'avance pas sur le taux de recrutement pour 1996. Il cite des chiffres de 2 à 4%. La réalité se situera probablement autour (en dessous ?) du premier de ces chiffres.

Le DG se moque des personnels en feignant de découvrir les raisons des sureffectifs chercheurs cause du "trou" dans la masse salariale. Décryptons : rendrait-il les personnels qui n'ont pas voulu s'aventurer dans une mobilité vers l'Enseignement Supérieur, responsable du "trou" dans la masse salariale ?

Puisqu'il ne veut pas désigner le responsable (le gouvernement) il faut bien trouver un bouc émissaire !

Pour une autre politique de l'emploi

Investir dans le développement de l'emploi scientifique est une impérieuse nécessité. C'est une condition essentielle du développement de la recherche publique, de l'avancée des connaissances dans tous les domaines.

Cela suppose la levée du gel des postes libérés et l'annulation des suppressions de postes.

Créer un grand nombre de postes de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques et administratifs est urgent.

Reconnaître l'apport de tous les personnels chercheurs et ITA au travail de recherche suppose des mesures permettant la reconnaissance des qualifications et de meilleurs déroulements de carrières.

C'est dans ce sens qu'agissent les militants et les élus du SNTRS-CGT dans toutes les instances et lorsqu'ils sont confrontés aux représentants de l'administration.

Mais c'est, avant tout l'action unie des ITA et des chercheurs qui sera décisive pour obtenir satisfaction à ces revendications.

1,5 MILLIARDS DE FRANCS SOUSTRAITS AU CNRS

L'affaire a débuté il y a un an avec la "découverte" d'un trou par le nouveau Directeur Général. Première mesure : gel de 40% des crédits alloués aux laboratoires. Une belle campagne d'intoxication s'engage alors, basée sur la distinction entre AP (autorisations de programme) et CP (crédits de paiement), avec un audit de l'Inspection des Finances dont les conclusions sont toujours secrètes. Des journalistes bien informés parlent d'un trou de 1,5 milliards F sans être démentis. Pendant ce temps, les équipes et les laboratoires sont étranglés, doivent renoncer à l'achat d'équipements, rognent à l'extrême sur le fonctionnement. Les chercheurs sont contraints de passer de plus en plus de temps à la chasse aux contrats.

Le 28 juin dernier, le nouveau gouvernement, qui a lui aussi découvert un trou, taille dans le budget de l'Etat : le CNRS y perd 200 millions F d'AP. Là au moins, il n'y aura pas de risque de défaut de couverture ultérieure par des CP, pour effacer la dette, on fait disparaître la facture !

Dans le numéro de septembre du Journal du CNRS, M. Aubert, s'auto-interviewant, avance un nouveau concept : "les-paléo-AP, "qui-remontent-à-plus-de-dix-ans-et-dont-le-CNRS-a-du-mal-à-revendiquer-le-maintien". Nous ne nous risquerons pas à voir là une contribution historique à la recherche car, tout de même, ces AP ont bien été votées avec le budget ... qui est une loi !

Où va le CNRS dans ces conditions ? Un esprit superficiel pourrait en conclure "le tour est joué". Ce serait sans compter sur la volonté des équipes de poursuivre leurs travaux. Les personnels ne se laissent pas bernier par les prétendus sur-effectifs ni par aucun des "arguments" du Directeur Général dont le rôle essentiel semble bien être d'accompagner l'étranglement matériel du CNRS (en crédits et en postes), pour aboutir à sa restructuration-dénaturation sur fond de récession.

Le SNTRS-CGT exige le paiement par l'Etat de sa dette au CNRS. Il revendique une augmentation massive du soutien de base, l'annulation des suppressions et du gel des postes, la création massive d'emplois de titulaires de toutes catégories pour assurer la bonne marche des équipes et résorber les emplois précaires. Pour cela l'argent existe : il faut annuler le "crédit impôt recherche" (3,9 milliards de F en 1995) donné sans aucun contrôle aux entreprises qui n'investissent pas pour autant dans la recherche et le reverser à la Recherche Publique.

L'INIST EN MARCHE VERS LA PRIVATISATION ?

Depuis sa création en 1988 et son installation à Nancy en septembre 1989, l'INIST (Institut de l'Information Scientifique et Technique) subit une transformation qui l'éloigne de plus en plus de sa mission de service public de diffusion de l'information scientifique et technique.

Après la **filialisation** des activités de commercialisation des services produits, l'introduction de **méthodes de gestion** du personnel inspirées de l'industrie (pointeuse, cercle de qualité, parcellisation des tâches, comptabilisation analytique du temps passé aux activités autres que la production, sélection des membres de l'encadrement en fonction de leur degré d'adhésion et élimination des autres...), **l'imbrication complète de la filiale** dans l'organisation du travail et la structure de l'organisme (directeurs de droit privé, chefs de service fonctionnaires, personnel d'exécution mélangé), et **l'autonomie** de plus en plus grande au sein du CNRS (pas de comité de direction, pas d'évaluation par le Comité National, fonctionnement en "direction scientifique", aucun contrôle sur les orientations stratégiques) **un nouveau pas** vient d'être franchi dans le désengagement du CNRS et la **marche vers la privatisation**

Le nouveau directeur de l'INIST veut réorienter l'ensemble des activités quasi exclusivement vers la recherche industrielle et adapter le système de fourniture d'information pour assurer la compétitivité des entreprises. Pour ce faire, il commence par éliminer une grande partie de la recherche fondamentale dans la couverture de la Base de Données Bibliographiques PASCAL, il supprime tous les produits bibliographiques imprimés utilisés dans les bibliothèques et services documentaires, il achète des références bibliographiques toutes faites auprès de concurrents étrangers.

Un projet de transformation de l'INIST en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est à l'étude au Ministère.

Le SNTRS s'oppose à ce projet et à la logique commerciale qui le sous-tend. Il revendique une meilleure prise en compte des besoins de la recherche publique et un resserrement des liens avec le CNRS.

J'ADHÈRE AU SNTRS-CGT

Nom

Prénom

Catégorie

Labo ou service

Adresse

A remettre à un militant du SNTRS-CGT connu de vous ou à adresser au siège du Syndicat 25, rue de Chevreuse 91400 Orsay - Tel. 69076013 - Fax 69075005